

Etude quantitative sur les fonds européens en Ile-de-France

Résultats détaillés de l'enquête réalisée par l'institut LH2
auprès du grand public et des bénéficiaires potentiels
en Ile-de-France

Mai 2009



Sommaire

Contexte et objectifs	3
Méthodologie	4
Le rapport des Franciliens à l'Europe : entre attachement et sous-information	6
Les fonds européens : des instruments financiers de solidarité en mal de notoriété	9
L'intervention européenne en Ile-de-France : une réalité encore peu tangible	16
Un statut de bénéficiaire potentiel encore peu perceptible par les structures concernées	20
Une démarche de candidature obscure et potentiellement rebutante pour les bénéficiaires potentiels	26
Conclusions et recommandations	29



Contexte et objectifs

L'enquête de notoriété sur les fonds européens commanditée par la préfecture de la région d'Ile-de-France s'inscrit dans le cadre des **politiques européennes** de cohésion économique et sociale et de développement rural.

Celles-ci ont pour objectif de réduire les disparités entre les régions au sein de l'Europe et sont alimentées par trois fonds :

- *Le Fonds Social Européen (FSE)*
- *Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)*
- *Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).*

700 millions d'euros de subventions européennes sont alloués à l'Ile-de-France pour la période 2007-2013 afin de cofinancer des projets de développement au niveau régional. Dans ce contexte, le rôle de la préfecture est de gérer ces programmes européens pour la région et de **promouvoir l'action de l'Union européenne** auprès de différents publics.

En vue de la réorientation du plan de communication régional inter-fonds, la préfecture a souhaité mettre en place une **étude de notoriété sur les fonds européens** auprès du grand public et des bénéficiaires potentiels de ces aides en Ile-de-France.

Les objectifs de cette étude sont doubles :

- Il s'agit d'une part de **dresser un état des lieux du niveau de connaissance des fonds européens** par les deux cibles (grand public et bénéficiaires potentiels) en début de programmation, c'est-à-dire à point zéro. Le dispositif sera reconduit en 2011 et en 2014 afin de mesurer l'évolution du niveau de connaissance du sujet dans le temps.
- Il s'agit d'autre part d'apporter des éléments concrets et opérationnels facilitant l'orientation **du plan de communication** (nature des cibles et messages prioritaires à diffuser).



Méthodologie (1/2)

Cette enquête quantitative a été réalisée et conçue méthodologiquement par l'institut LH2 en collaboration avec la préfecture de la région d'Ile-de-France.

L'enquête a consisté en l'interrogation parallèle du grand public francilien et de bénéficiaires potentiels des aides européennes de la région sur la base d'un questionnaire commun dans sa grande partie.

Réalisation du volet grand public :

Echantillon

Echantillon de 1005 personnes, représentatif de la population francilienne de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille et département de résidence selon les dernières données INSEE.

Mode de recueil

Interviews réalisées par téléphone au domicile des personnes interrogées

Dates de réalisation

Du 16 au 18 mars 2009



Méthodologie (2/2)

Réalisation du volet bénéficiaires potentiels des aides européennes :

Echantillon

Echantillon de 500 professionnels, représentatif des bénéficiaires potentiels des fonds européens en Ile-de-France :

- 243 entreprises
- 103 associations
- 104 structures agricoles
- 30 collectivités locales (départements, intercommunalités, communes)
- 20 « autres structures » (établissements publics, pôles de compétitivité, universités, centres de recherche, centres d'enseignement et de formation, groupements d'intérêt public)

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : type de structure, département ainsi que taille et secteur (filrière prioritaire ou non prioritaire FEDER) pour les entreprises.

A l'intérieur de cet échantillon, le poids de chaque type de structure a été raisonné pour disposer d'un nombre suffisant d'interviews par catégorie. Chacune d'entre elles a ensuite été ramenée à son poids réel dans la population des bénéficiaires potentiels lors du traitement informatique des résultats. Les résultats des collectivités locales et des autres structures sont néanmoins à interpréter avec précaution en raison de la faiblesse des effectifs.

Mode de recueil

Interviews réalisées par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées. Le questionnaire n'a été administré qu'à des professionnels occupant des fonctions de direction ou en lien avec les questions européennes (dirigeant ou directeur administratif et financier d'entreprise, président ou trésorier d'association, maire ou adjoint au maire, chargé de mission Europe ou de relations internationales, etc.).

Dates de réalisation

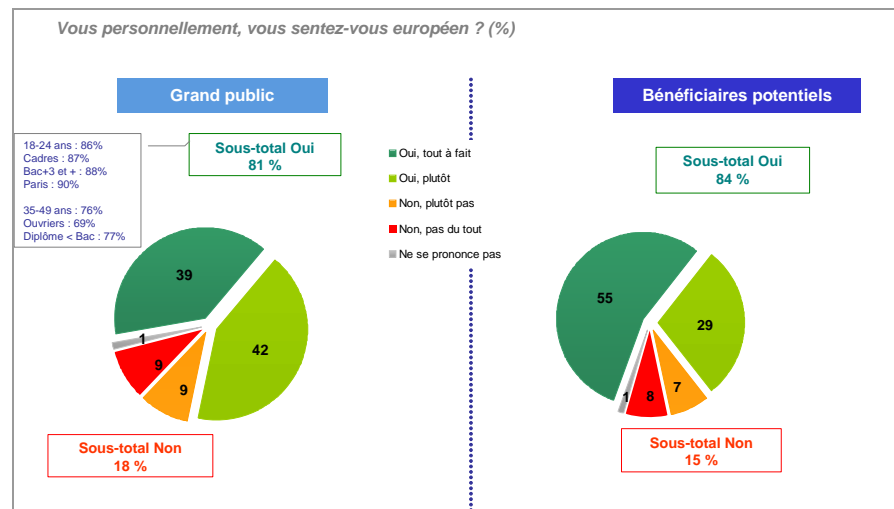
Du 4 au 18 mars 2009



Le rapport des Franciliens à l'Europe : entre attachement et sous-information

Un sentiment d'appartenance à l'Europe et un niveau d'intérêt pour les questions européennes manifestes

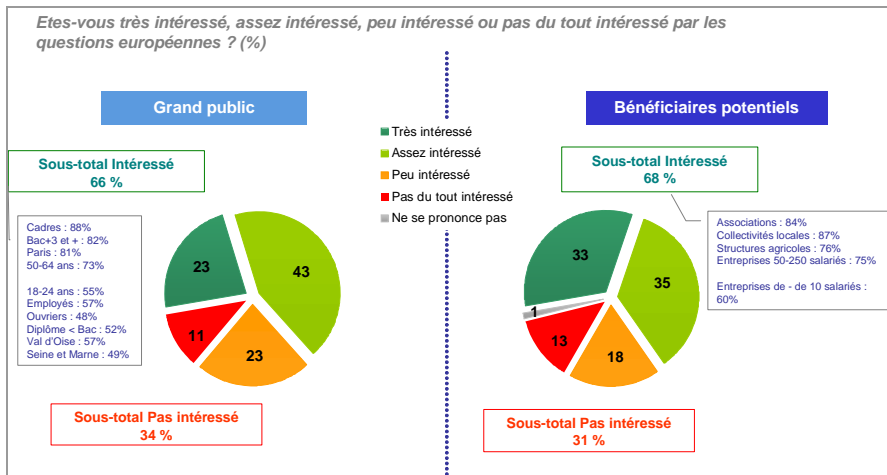
Premier enseignement de l'enquête, **le sentiment d'appartenance à l'Europe apparaît particulièrement élevé au sein de la population francilienne** : respectivement 81% du grand public et 84% des bénéficiaires potentiels déclarent « se sentir européens », un niveau d'autant plus soutenu qu'il est largement composé de réponses « oui tout à fait » (39% pour le grand public et 55% pour les bénéficiaires potentiels) et qu'il s'avère relativement élevé dans l'ensemble des catégories de populations.



Parallèlement, les Franciliens sont assez nombreux à se dire « intéressés par les questions européennes » (66% du grand public, 68% des bénéficiaires potentiels) mais cette dimension se révèle davantage clivante selon les populations :

Le niveau d'intérêt est particulièrement net chez les cadres, les diplômés de l'enseignement supérieur (et par ce biais les habitants de Paris puisque le niveau de diplôme y est plus élevé que dans les autres départements d'Ile-de-France) versus les employés, ouvriers et personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au Baccalauréat, un décalage socioculturel observé classiquement dans les études d'opinion ayant trait à l'Europe.

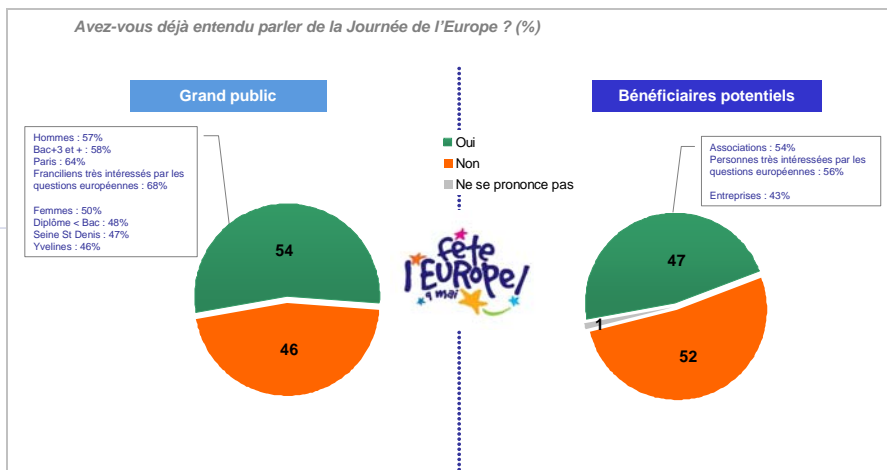
Du côté des bénéficiaires potentiels, il faut noter un vif intérêt pour les questions européennes chez les interlocuteurs travaillant dans des associations, des collectivités locales et des structures agricoles à la différence des professionnels des entreprises de moins de 10 salariés, plus mesurés sur cette question.



Un déficit d'information qui fait de l'Union européenne une entité abstraite et opaque

Malgré cet attachement et cet intérêt sensible pour l'Europe, **la relation des Franciliens à l'Union européenne n'en demeure pas moins caractérisée par une certaine distance**, entretenue par un déficit de connaissance qui la rend relativement opaque aux yeux des personnes interrogées comme le montrent les résultats de l'enquête en termes d'information.

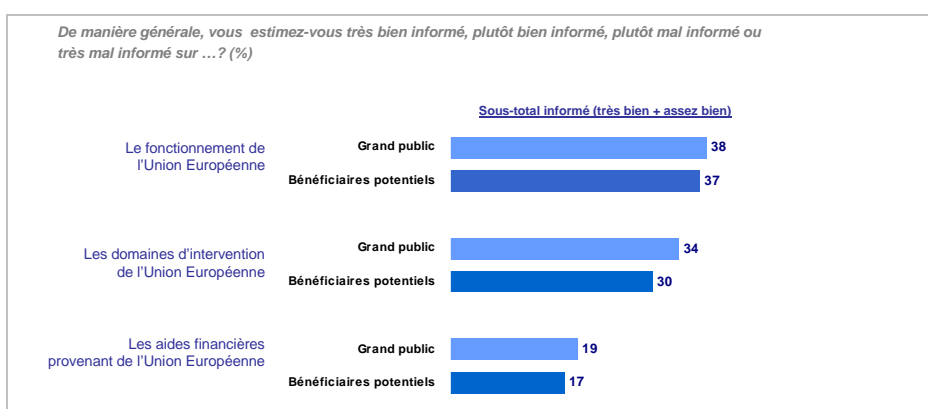
Ainsi, de manière symbolique mais révélatrice, **seulement 54% du grand public et 47% des bénéficiaires potentiels ont « entendu parler de la Journée de l'Europe »**, alors que celle-ci existe depuis 1985 et qu'elle fait l'objet de diverses commémorations chaque année dans les différents pays membres. Logiquement, la notoriété de cet évènement est plus élevée chez les personnes se déclarant très intéressées par les questions européennes (68%).





Au-delà du symbole et lorsqu'on appréhende de manière plus précise les rouages institutionnels de l'Union européenne, **les Franciliens – grand public comme professionnels - s'estiment sous informés, qu'il s'agisse de son fonctionnement ou de ses domaines d'intervention**, thématiques sur lesquelles environ 1/3 seulement des répondants des deux cibles se déclarent informés dont moins de 5% de « très bien informés ».

Le degré de connaissance des aides financières en provenance de l'Europe est encore plus limité : respectivement 19% du grand public et 17% des bénéficiaires potentiels se déclarent informés sur cet aspect.



Soulignons que **ces résultats critiques en termes d'information ne sont néanmoins pas spécifiques à la population d'Ile-de-France**. D'autres études mettent en lumière des tendances semblables au niveau de la population nationale et témoignent du fossé plus général qui sépare l'Union européenne de ses concitoyens. Le faible degré de connaissance observé sur ces trois aspects, et notamment sur les aides financières, est également amplifié par le fait qu'on se situe sur des sujets pouvant être perçus comme bureaucratiques et concentrant plusieurs facteurs de distanciation (aspect financier, complexité, technicité).

Ainsi, alors qu'il semble exister, au sein des sondés, une volonté de s'intéresser à l'Europe et de s'en rapprocher, et par là même un certain sentiment europhile, cet élan se heurte à l'opacité du fonctionnement de l'Union européenne dans ses dimensions institutionnelles, source de distance entre l'échelon européen et les citoyens franciliens.



Les fonds européens : des instruments financiers de solidarité en mal de notoriété

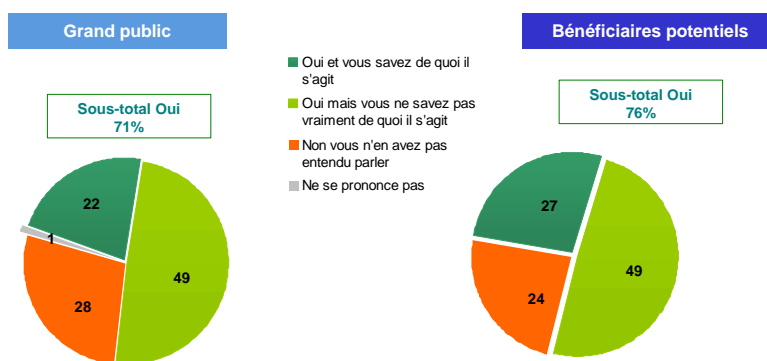
L'intervention financière de l'Union européenne dans les pays membres : une action connue mais peu évocatrice

Dans un contexte où les Français s'estiment largement mal informés du fonctionnement et de l'intervention de l'Union européenne, qu'en est-il plus précisément de leur connaissance des fonds européens ?

Lorsqu'on demande aux Français s'ils ont déjà entendu parler des fonds européens, **71% du grand public et 76% des bénéficiaires potentiels répondent par l'affirmative** (28% et 24% n'en ayant jamais entendu parler). Ceci tend à montrer que le fait que l'Europe subventionne un certain nombre de projets dans les pays membres est relativement intégré dans les esprits.

Toutefois, ce résultat est à nuancer puisqu'en réalité, la plupart des personnes ayant entendu parler des fonds ne « savent pas vraiment de quoi il s'agit ». **Seuls environ 1/4 des répondants de chaque cible « en ont entendu parler et savent de quoi il s'agit »**, ce qui atteste de la difficulté à se représenter une réalité derrière la notion de fonds européens.

Afin de réduire les disparités entre les régions de l'Europe, l'Union Européenne subventionne, via les fonds européens, un certain nombre d'actions et de projets dans les pays membres. Avez-vous déjà entendu parler de ces fonds européens ? (%)

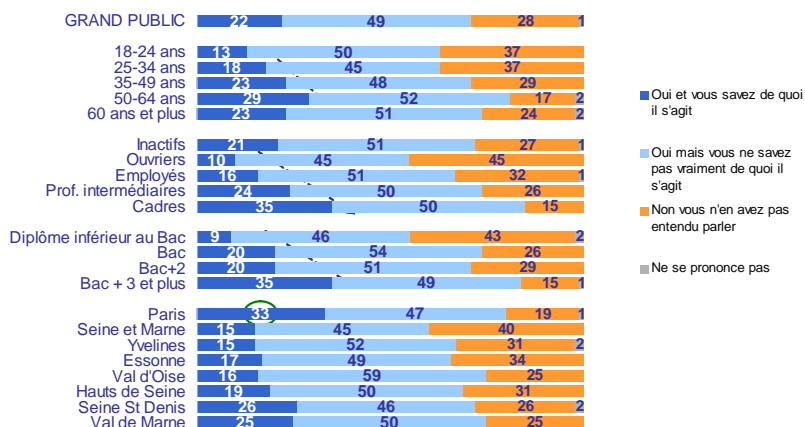




Loin d'être homogènes, **la notoriété et le degré de connaissance des fonds européens s'avèrent fortement déterminés par le profil sociodémographique des personnes interrogées** au sein de la cible grand public :

- Il faut tout d'abord souligner **l'impact de l'âge** : plus on progresse dans la pyramide des âges, plus la connaissance des fonds s'accroît. Ainsi, 74% des répondants de 60 ans et plus ont entendu parler des fonds contre 63% des 18-24 ans.
- **L'effet diplôme** est encore plus significatif : 84% des personnes détenant à minima un Bac+3 ont entendu parler des fonds contre 55% des personnes ne détenant pas le baccalauréat, soit un différentiel de 29 points.
- A noter que l'influence du diplôme transparaît également indirectement à travers la catégorie socioprofessionnelle (cadres versus employés et ouvriers) et à travers le département de résidence (les personnes résidant à Paris ayant des meilleurs résultats que les personnes résidant dans les autres départements d'Ile-de-France)

Afin de réduire les disparités entre les régions de l'Europe, l'Union Européenne subventionne, via les fonds européens, un certain nombre d'actions et de projets dans les pays membres. Avez-vous déjà entendu parler de ces fonds européens ? (%)

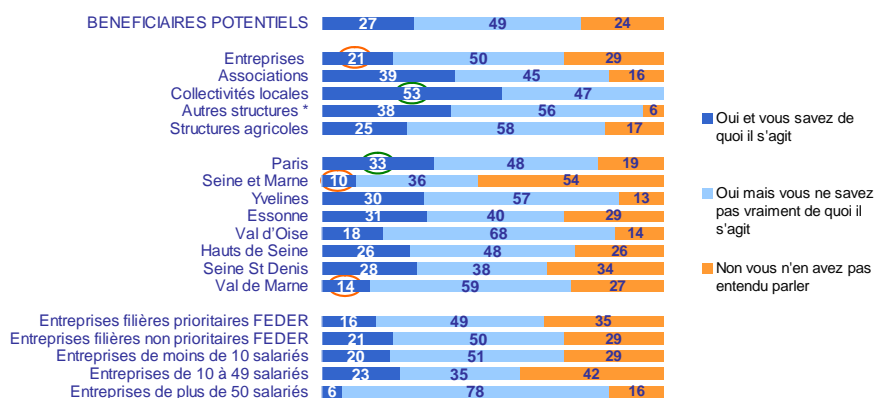




En ce qui concerne la cible des bénéficiaires potentiels, de fortes disparités se font également jour selon le type de structure :

- D'un côté, **les interlocuteurs de collectivités locales s'avèrent les mieux informés** puisque tous ont entendu parler des fonds et 53% « savent de quoi il s'agit ». Les autres structures (centres d'enseignement, pôles de compétitivité, universités, etc.) obtiennent également des résultats honorables.
- De l'autre, **les professionnels des entreprises se montrent sous-informés** : 71% ont entendu parler des fonds mais 21% seulement savent en quoi ils consistent. A noter que le degré de connaissance des fonds reste limité quel que soit le secteur et la taille de l'entreprise.
- Entre ces deux extrêmes, les représentants des associations et des structures agricoles ont très majoritairement entendu parler des fonds sans pour autant les connaître de manière précise.
- Les structures parisiennes présentent également de meilleurs résultats que celles des autres départements.

Afin de réduire les disparités entre les régions de l'Europe, l'Union Européenne subventionne, via les fonds européens, un certain nombre d'actions et de projets dans les pays membres. Avez-vous déjà entendu parler de ces fonds européens ? (%)



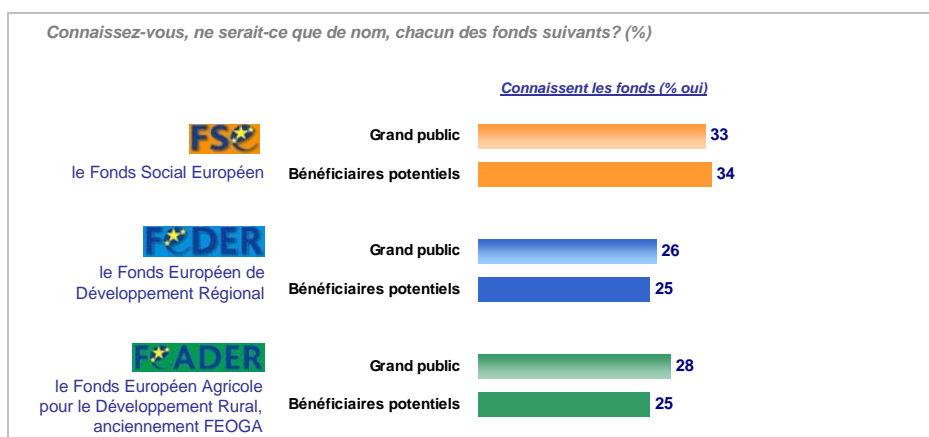
* Autres structures : établissements publics, pôles de compétitivité, universités, centres de recherche, centres d'enseignement et de formation, groupements d'intérêt public



Des fonds connus par moins d'un Francilien sur trois

Au-delà du fait d'avoir entendu parler des fonds européens, les personnes interviewées ont été amenées à se prononcer sur leur connaissance de chacun des fonds, à savoir le FSE, le FEDER et le FEADER.

Le constat est sans appel avec des scores de notoriété enregistrés très limités : **chaque fond pris indépendamment est connu par au plus 1/3 des répondants** au sein de chaque cible, davantage pour le FSE (33-34%) que pour les deux autres fonds (FEDER 26-25% ; FEADER 28-25%). Notons qu'en toute logique, les résultats s'avèrent plus élevés chez les Franciliens se déclarant très intéressés par les questions européennes et ceux se disant bien informés sur les aides européennes. Par ailleurs, environ la moitié des personnes interrogées connaît au moins un fond.



Cette méconnaissance relative – quand elle est mise en parallèle avec les actions de communication réalisées jusqu'à présent en Ile-de-France - mais généralisée aux trois fonds, devra être prise en compte lors de l'élaboration du plan de communication : en effet, elle incite à une communication globale couvrant tous les fonds, davantage qu'à une communication ciblée sur un fond en particulier. Cette homogénéité de résultats pose également question au regard de l'étendue des cibles visées : le FSE et le FEDER obtiennent des scores comparables au FEADER alors même que leurs cibles sont plus nombreuses et moins restrictives.

Autre point à souligner : le grand public et les bénéficiaires potentiels présentent des résultats quasi identiques, une tendance récurrente dans les résultats de l'enquête. Une explication à ce phénomène peut se trouver dans le fait que les actions de communication aient été encore restreintes jusqu'à présent à destination spécifique des professionnels, d'où finalement des perceptions de ces derniers qui s'apparentent à celles du grand public.



Les résultats par catégories de population confirment les tendances observées plus haut, et de manière transversale pour les différents fonds au sein du grand public : les Parisiens, les cadres, les détenteurs d'un Bac+3 ou plus connaissent systématiquement mieux les fonds que la moyenne du grand public. A l'inverse, les ouvriers et les personnes ne disposant pas du baccalauréat présentent des résultats en retrait, quel que soit le fond.

Connaissiez-vous, ne serait-ce que de nom, chacun des fonds suivants ? (%)

	FSE	FEDER	FEADER
GRAND PUBLIC	33	26	28
18-24 ans	29	26	25
25-34 ans	38	21	27
35-49 ans	33	23	29
50-64 ans	33	31	29
65 ans et plus	25	28	30
Inactifs	31	27	28
Ouvriers	17	16	19
Employés	32	22	26
Professions intermédiaires	41	21	27
Cadres	40	39	38
Diplôme inférieur au Bac	23	15	20
Bac	32	21	31
Bac+2	27	22	25
Bac + 3 et plus	46	40	35
Paris	46	39	43
Seine et Marne	27	18	27
Yvelines	23	19	24
Essonne	32	26	25
Val d'Oise	36	25	22
Hauts de Seine	25	22	25
Seine St Denis	37	15	26
Val de Marne	23	27	27

○ Score > d'au moins 7 points à la moyenne
○ Score < d'au moins 7 points à la moyenne
■ Ont bénéficié des fonds

Les résultats apparaissent plus différenciés par fond pour la cible des bénéficiaires potentiels :

- Le FSE est connu par plus de la moitié des interlocuteurs d'associations, de collectivités locales et d'autres structures, mais n'est connu que par 21% des personnes travaillant en entreprise.
- Le FEDER, dans une moindre mesure, obtient des meilleurs scores de notoriété oscillant entre 35% pour les associations et 64% pour les collectivités locales. Les entreprises connaissent en revanche que très peu ce fond (18%), y compris, et de manière surprenante, lorsqu'elles font partie d'une filière prioritaire FEDER (19%), ce qui justifie une action massive en direction de cette catégorie d'entreprises qui constitue le cœur de cible de ce fond. Les entreprises de plus de 50 salariés semblent en revanche sensiblement mieux informées (43%).
- Le FEADER apparaît bien connu de son public cible à savoir les structures agricoles (64%) mais enregistre également de bons scores auprès des collectivités locales (62%).



Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, chacun des fonds suivants... ? (%)

	FS*	FEDER	ADER
BENEFICIAIRES POTENTIELS	34	25	25
Entreprises	21	18	19
Associations	57	35	35
Collectivités locales	71	64	62
Autres structures	53	49	21
Structures agricoles	32	32	64
Paris	38	22	32
Seine et Marne	16	12	36
Yvelines	32	15	34
Essonne	22	12	20
Val d'Oise	39	26	35
Hauts de Seine	51	26	24
Seine St Denis	18	12	20
Val de Marne	27	25	21
Entreprises filières prioritaires FEDER	28	19	22
Entreprises filières non prioritaires FEDER	19	18	18
Entreprises de moins de 10 salariés	20	17	18
Entreprises de 10 à 49 salariés	21	29	24
Entreprises de plus de 50 salariés	36	43	23

○ Score > d'au moins 7 points à la moyenne
○ Score < d'au moins 7 points à la moyenne
 Sont destinataires des fonds
 Ont bénéficié des fonds

Autant pour le grand public que pour les professionnels, on notera également **l'absence de corrélation entre la notoriété des fonds et le fait qu'ils aient déjà été utilisés dans le département** : les fonds ne sont pas mieux connus dans les départements bénéficiaires (ex : Seine St Denis, Hauts de Seine, etc.) que dans les autres (Essonne, Val de Marne, etc.). Ainsi, même au niveau départemental, la communication sur les projets financés par les fonds européens ne semble pas avoir été suffisamment importante pour impacter le niveau d'information des habitants.

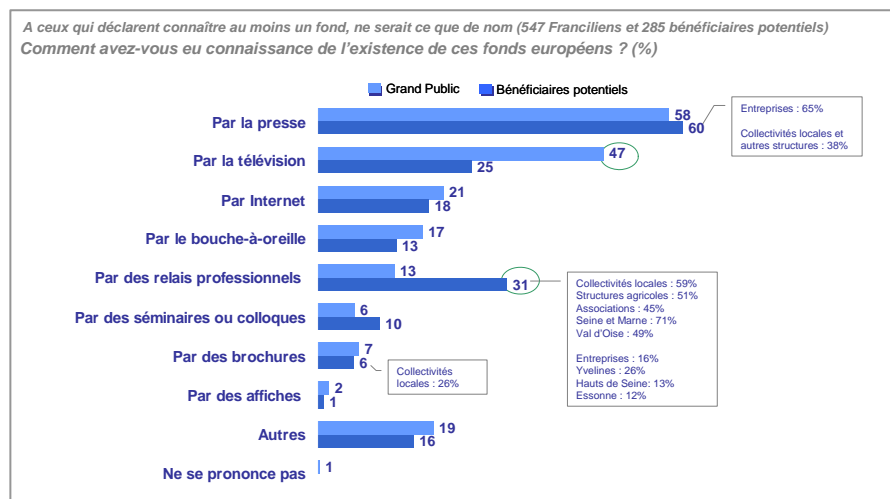


Une connaissance des fonds européens permise principalement par la presse, la télévision et les relais professionnels

Lorsqu'on interroge les personnes ayant déclaré connaître au moins un fond sur les moyens qui leur ont permis d'en prendre connaissance, **la presse arrive très largement en tête des vecteurs d'information cités**, autant pour le grand public (58%) que pour les bénéficiaires potentiels (60%), et particulièrement parmi ces derniers les entreprises (65%).

Au-delà de cette tendance commune, des nuances par cibles sont observées faisant émerger des vecteurs spécifiques. Ainsi, la télévision apparaît comme le deuxième moyen de connaissance des fonds pour le grand public (47% contre 25% chez les bénéficiaires) ; inversement les relais professionnels tels que les préfectures, les mairies, les chambres de commerce et d'industrie fonctionnent plutôt bien auprès des professionnels (31% contre 13% du grand public), se situant en deuxième position dans la hiérarchie. Ils semblent jouer un rôle particulièrement important à destination des collectivités locales, structures agricoles et associations, ainsi qu'en Seine et Marne, tandis que leur efficacité demeure minime auprès des entreprises. Ces structures relais représentent un pilier important sur lequel il semble crucial de capitaliser à l'avenir pour étendre la notoriété des aides européennes.

En dernier lieu, Internet, le bouche-à-oreille, les séminaires, les brochures et les affiches apparaissent comme des vecteurs secondaires dans la connaissance des fonds européens.



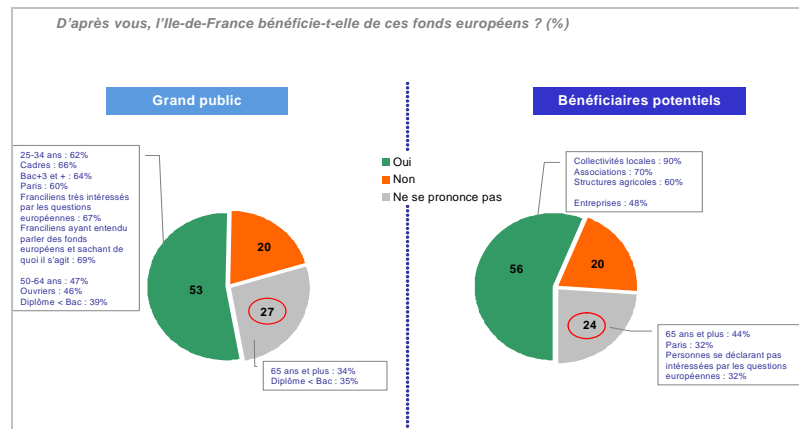


L'intervention européenne en Ile-de-France : une réalité encore peu tangible

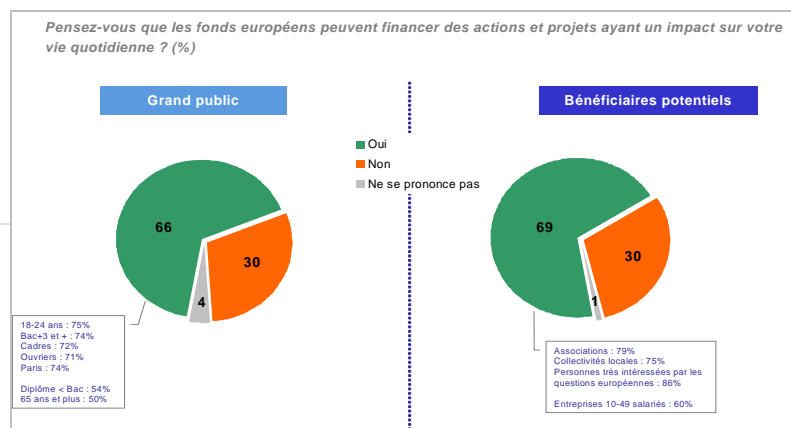
Un ancrage local des fonds que les sondés peinent à se représenter de façon concrète

Un peu plus de la moitié des Franciliens (53% du grand public, 56% des bénéficiaires potentiels) pense que l'Ile-de-France bénéficie des fonds européens, un résultat plutôt honorable à point zéro, c'est-à-dire au début de la période de programmation où la mise en œuvre du plan de communication régional commence. Les personnes mieux informées sur les fonds européens en général sont surreprésentées parmi cette population : les cadres, les diplômés d'un Bac+3 ou plus, les personnes résidant à Paris et les 25-34 ans.

A l'inverse, 20% des répondants de chacune des deux cibles estiment que l'Ile-de-France n'est pas destinataire des aides européennes, et un gros quart ne se prononce pas sur cette question, ce qui témoigne une nouvelle fois de la difficulté à se prononcer sur le sujet des fonds.



Autre constat intéressant, **les fonds européens semblent être susceptibles, aux yeux des Franciliens, d'avoir un impact pour eux-mêmes** puisque 66% du grand public et 69% des bénéficiaires potentiels pensent que les fonds « peuvent financer des actions et projets ayant un impact sur leur vie quotidienne ».

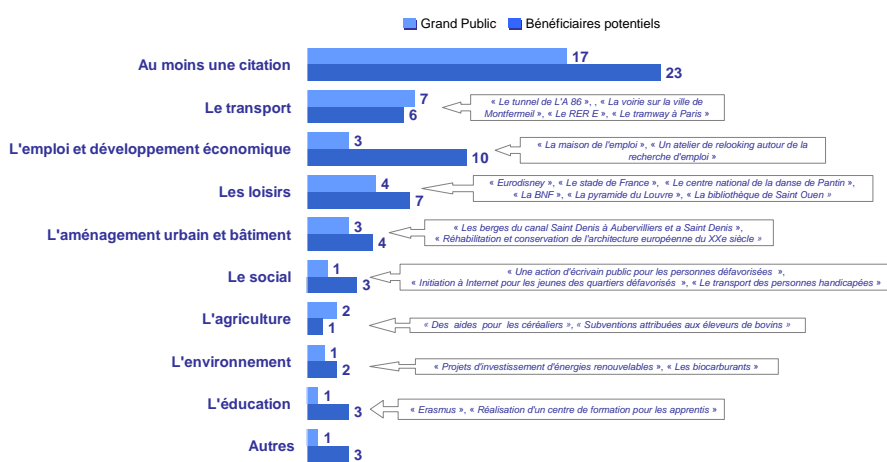




Toutefois, conformément à ce qu'on observe au-delà du contexte francilien, **l'intervention européenne, si elle est reconnue, reste peu palpable pour les citoyens et génère une certaine perplexité quant à ses manifestations concrètes.** Lorsqu'on demande aux personnes qui pensent que la région bénéficie des fonds européens de citer un projet concret financé par ces aides, une petite minorité (17% pour le grand public, 23% pour les bénéficiaires potentiels) est capable de donner une réponse, preuve de la difficulté à évaluer les apports des fonds en termes de réalisations concrètes.

Par ailleurs, **non seulement observe-t-on une incapacité quasi générale à citer un projet mais les réponses données font également l'objet de confusions.** Ainsi, la majorité des actions citées par le grand public ont trait aux transports, alors que ceux-ci ne font pas partie du champ de compétences couvert par les fonds européens ; beaucoup de réalisations citées n'ont pas de lien avec l'Europe (Eurodisney, la BNF, Erasmus, etc.). L'emploi et le développement économique, ainsi que les loisirs sont les deux autres thèmes les plus souvent cités par les rares personnes ayant réussi à se prononcer.

A ceux qui savent que l'Ile-de-France bénéficie des fonds européens (527 Franciliens et 300 bénéficiaires potentiels)
 Pourriez-vous me citer au moins un projet réalisé en Ile-de-France ayant été financé par ces fonds européens ? (%)

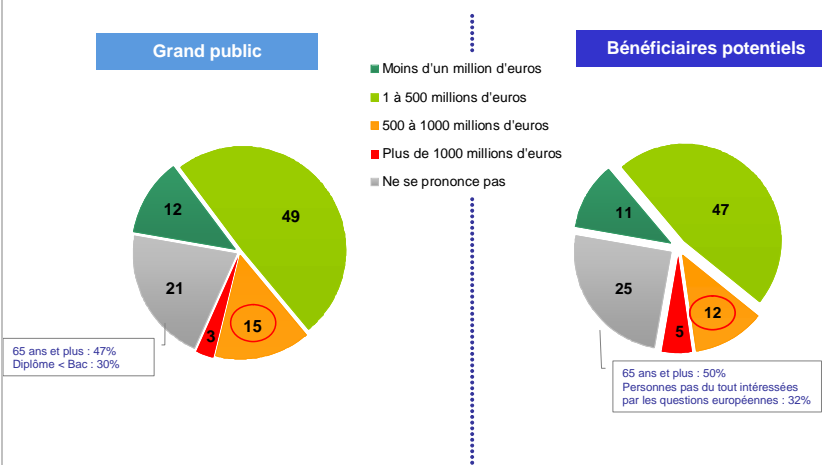




Une sous-évaluation des montants des fonds alloués à l'Île-de-France

La question du montant des fonds alloués à la région apparaît également et sans surprise difficile à appréhender, comme le montre le taux important de non réponse (21% pour le grand public, 25% pour les bénéficiaires potentiels). **Seuls 15% du grand public et 12% des bénéficiaires potentiels ont évalué correctement l'ampleur de l'enveloppe accordée à l'Île-de-France pour la période 2007-2013**, en citant la tranche 500 à 1000 millions d'euros, la réalité étant de 700 millions d'euros. En effet, les Franciliens ont tendance à sous-estimer ces montants, puisque environ la moitié d'entre eux se sont positionnés dans la tranche inférieure, de 1 à 500 millions d'euros.

L'Île-de-France bénéficie effectivement de ces fonds européens. Ils sont destinés à cofinancer des projets de développement au niveau régional. À votre avis, quel est le montant total des fonds européens dédiés à l'Île-de-France pour la période 2007-2013 ? (%)



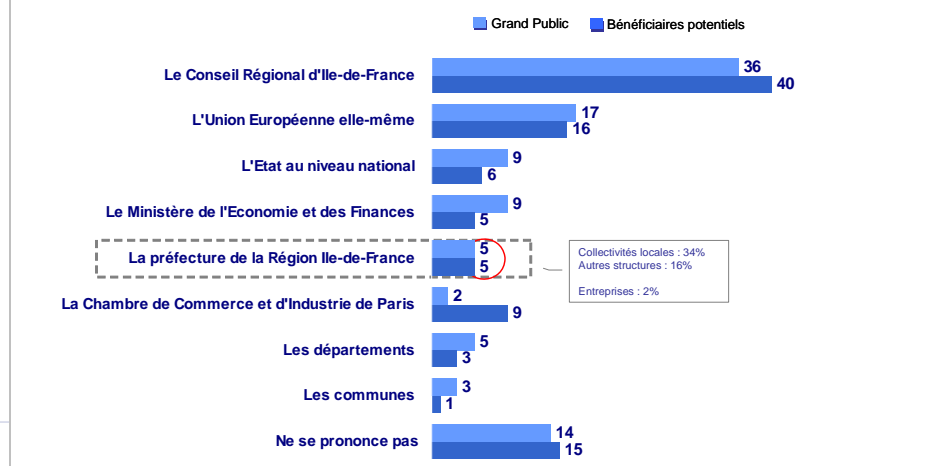


Une visibilité quasi-nulle de la préfecture de région en tant qu'autorité de gestion des fonds européens

Le constat est sans équivoque : **le rôle de la préfecture de la région Ile-de-France dans la gestion et l'attribution des fonds européens n'est pas perçu aujourd'hui par les Franciliens : seuls 5% des particuliers comme des professionnels la citent comme l'autorité compétente**, loin derrière le Conseil régional cité à plus de 30%, puis l'Union européenne, l'Etat au niveau national et le Ministère de l'Economie et des Finances. Un amalgame entre Conseil régional et préfecture de région dans l'esprit des sondés pourrait expliquer en partie la faible visibilité de cette dernière dans la gestion des fonds.

Il est néanmoins intéressant de constater à quel point **ce rôle est peu perçu, y compris parmi les structures les mieux informées sur les fonds**. De fait, les collectivités locales, censées être au fait de la répartition des compétences entre institutions publiques et apparaissant plutôt bien informées des fonds, ne sont que 34% à savoir que ceux-ci sont gérés par la préfecture. Ce résultat chute à 16% pour les autres structures (qui citent plus qu'en moyenne l'Union européenne), 10% pour les structures agricoles (qui citent plus qu'en moyenne l'Etat), 9% pour les associations et 2% pour les entreprises (qui citent la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris à hauteur de 14%). Par conséquent, les marges de progression pour donner à la préfecture la visibilité qu'elle mérite sont élevées ; néanmoins, elle devrait croître naturellement par la mise en œuvre d'actions de communication prévues dans le cadre du plan de communication régional inter-fonds.

Quelle est, selon vous, la structure chargée de gérer et attribuer les fonds européens en Ile-de-France ? (%)





Un statut de bénéficiaire potentiel encore peu perceptible par les structures concernées

L'utilisation des fonds européens en Ile-de-France : des représentations majoritairement axées sur les domaines économiques et environnementaux

Aux yeux des Franciliens, **les fonds sont majoritairement exploités dans la région pour financer des actions et projets liés à l'environnement et au développement durable, à la recherche et l'innovation, au développement économique**, des thèmes qui récoltent plus de 70% des citations de chaque cible et qui correspondent de près aux champs d'application du FEDER.

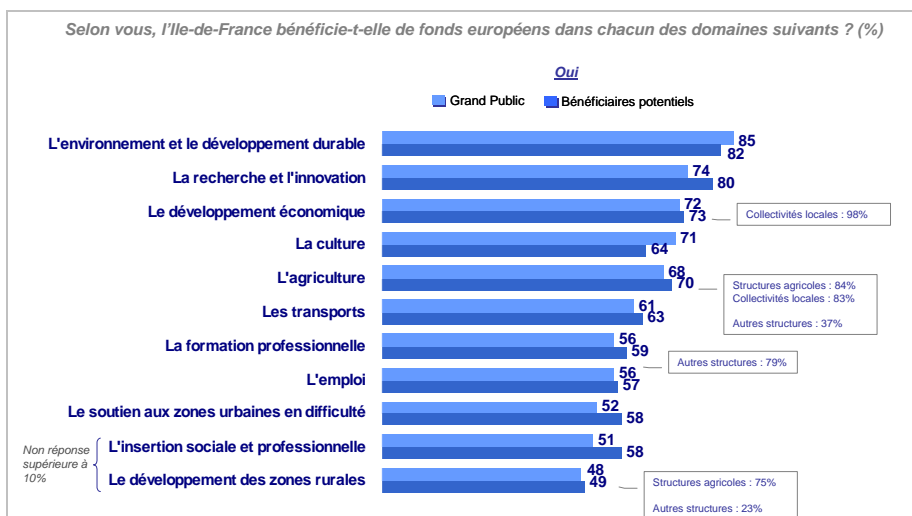
Suivent, entre 60 et 70%, la culture, l'agriculture et les transports, domaine qui, on l'a vu précédemment, concentre bon nombre de perceptions erronées quant à l'origine de son financement.

Les domaines davantage liés au FSE font leur apparition plus loin dans la hiérarchie : formation professionnelle, emploi, insertion sociale et professionnelle réunissent moins de 60% de réponses favorables, tout comme les dimensions de développement des zones urbaines ou rurales.

Cette vision de fonds principalement tournés vers les domaines économiques et environnementaux et moins vers l'emploi et le social n'est pas sans rappeler la difficulté à voir émerger une Europe sociale au-delà de ses dimensions économiques. Cette vision s'avère de surcroît partagée par les deux cibles.

Chez les bénéficiaires potentiels, on note quelques nuances puisqu'ils ont tendance à répondre en fonction de la nature de leur structure et de leur environnement proche. A titre d'exemple, au-delà du consensus noté autour de l'environnement et de la recherche, les collectivités locales ont globalement une vision plus juste de la réalité que les autres structures. Les structures agricoles savent davantage que les fonds financent l'agriculture et le développement des zones rurales, les autres structures citent plus souvent l'emploi comme domaine concerné par les fonds mais sous-estiment le poids de l'agriculture, de la culture et du développement des zones rurales.

Au final, le constat est celui d'une vision quelque peu altérée de l'utilisation des fonds européens dans la région, qu'il faudra veiller à corriger en mettant en évidence les réalisations dans le domaine social et de l'emploi, susceptibles de renforcer l'adhésion.

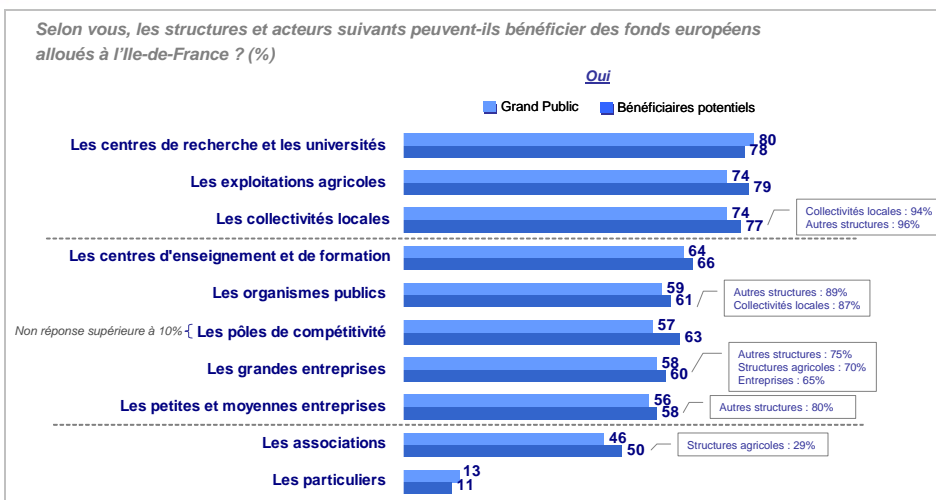


En théorie, une connaissance assez juste des bénéficiaires potentiels

Outre les domaines d'attribution des fonds, l'enquête permet également d'aborder la nature des destinataires potentiels des aides européennes telle que perçue par les Franciliens.

Or, il semble que **leur connaissance reflète assez bien la réalité** et s'avère assez semblable entre grand public et bénéficiaires potentiels, parmi lesquels les collectivités locales et les autres structures semblent mieux informées. Les répondants des deux cibles citent ainsi en premier lieu et à plus de 70% les centres de recherche et universités, les exploitations agricoles et collectivités locales comme destinataires des fonds européens en Ile-de-France.

Suivent les centres d'enseignement, les organismes publics, les pôles de compétitivité et les entreprises avec une confusion à noter sur ce dernier type de structures. Les grandes entreprises sont citées comme destinataires potentiels des aides (à 58% pour les particuliers et 60% pour les professionnels), au même titre que les Petites et Moyennes Entreprises (respectivement 56 et 58%), une idée fautive qu'il conviendra de battre en brèche. Inversement, le financement de projets soutenus par des associations apparaît sous-estimé puisque ces structures sont citées à moins de 50%. Les particuliers apparaissent logiquement en dernière position avec moins de 15% de citations, ce qui démontre que les particuliers ont intégré le fait qu'ils n'étaient pas directement destinataires des aides, tout en sachant, on l'a vu, qu'ils peuvent en retirer des bénéfices sur leur vie quotidienne.



En réalité, un sentiment d'éligibilité minoritaire au sein des bénéficiaires potentiels

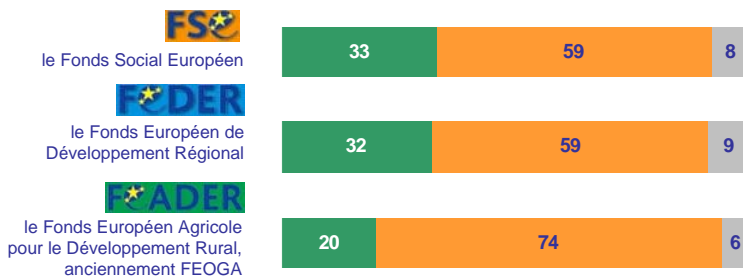
Alors même que les professionnels ont une perception assez étendue et assez juste des structures pouvant être concernées par les fonds européens, il est intéressant et étonnant de noter qu'ils sont **peu nombreux à considérer que la structure dans laquelle ils travaillent pourrait effectivement prétendre à un financement européen**. Une dichotomie présente dans l'esprit des professionnels basée sur l'idée que les fonds européens couvrent de nombreux secteurs et structures, mais n'incluent néanmoins pas la leur avec l'idée sous-jacente que les fonds concerneraient avant tout les autres plus que sa propre structure.

En effet, lorsqu'on demande de manière directe aux professionnels si la structure dans laquelle ils travaillent pourrait selon eux bénéficier des fonds, 59% répondent non pour le FSE et le FEDER et 74% pour le FEADER, soit moins d'un tiers de réponses favorables pour chacun des fonds. A noter que contrairement à d'autres questions, le taux de non réponse est plutôt faible (moins de 10%), signifiant par là que les répondants ne se trouvent pas dans une posture où ils ne savent pas, mais au contraire qu'ils témoignent d'une position tranchée et solide en faveur du non. Il sera important de corriger cette perception par des actions de communication afin que les professionnels puissent se reconnaître *in fine* comme des bénéficiaires potentiels.



Selon vous, la structure dans laquelle vous travaillez pourrait-elle bénéficier des fonds suivants alloués à l'Ile-de-France ? (%)

■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas



La lecture du sentiment d'éligibilité par fond apporte des enseignements intéressants :

	FSE	FEDER	FADER
BENEFICIAIRES POTENTIELS	33	32	20
Entreprises	23	34	23
Associations	50	26	15
Collectivités locales	46	72	29
Autres structures	35	70	18
Structures agricoles	33	54	69
Paris	32	27	18
Seine et Marne	20	44	13
Yvelines	47	51	37
Essonne	23	20	5
Val d'Oise	43	35	16
Hauts de Seine	31	32	23
Seine St Denis	36	24	22
Val de Marne	41	48	31
Entreprises filières prioritaires FEDER	24	25	16
Entreprises filières non prioritaires FEDER	23	35	24
Entreprises de moins de 10 salariés	23	34	23
Entreprises de 10 à 49 salariés	28	39	13
Entreprises de plus de 50 salariés	15	21	7

■ Sont destinataires des fonds
 ■ Ont bénéficié des fonds



- **En ce qui concerne le FSE, le sentiment d'éligibilité ne dépasse pas 50% quel que soit le type de structure** : les cibles de ce fond se perçoivent donc peu comme telles. Les résultats sont néanmoins variables puisque 50% des associations et 46% des collectivités locales se considèrent comme éligibles contre seulement 35% des autres structures et 23% des entreprises. Ces dernières devraient donc représenter une cible prioritaire de communication pour le FSE, d'autant plus que le sentiment d'éligibilité est très limité, quels que soient la taille de l'entreprise et son secteur. Autre enseignement, alors que tous les départements ont bénéficié des fonds européens, le sentiment d'éligibilité varie très fortement de l'un à l'autre avec des scores oscillant entre 47% pour les structures des Yvelines et 20% pour les structures de Seine et Marne.
- **En ce qui concerne le FEDER, on note une dichotomie entre d'une part les collectivités locales et les autres structures qui ont assimilé fortement le fait qu'elles pouvaient prétendre à ce fond (pour respectivement 72% et 70% d'entre elles) et d'autre part, des bénéficiaires potentiels qui s'ignorent largement au sein des associations (26%) et des entreprises (34%). La notion de filière prioritaire semble être un critère de sélection très peu intégré** puisque les entreprises appartenant aux filières prioritaires FEDER ne sont que 26% à penser qu'elles peuvent obtenir un financement via ce fond, soit 10 points de moins que les entreprises n'appartenant pas à ces filières. **Un autre critère, celui de zone urbaine en difficulté, n'est pas aujourd'hui assimilé** comme le montrent les résultats par département : seules 24% des structures de Seine Saint Denis se considèrent comme éligibles (alors que ce département a de surcroît déjà bénéficié des fonds), contre 51% dans les Yvelines ou 48% dans le Val de Marne. **Les résultats du FEDER témoignent donc d'un décalage notable entre les cibles théoriques et les structures s'identifiant comme cibles en réalité**, et d'une nécessité de communiquer précisément sur les modalités d'attribution de ce fond, notamment à destination des entreprises et des associations.



- **Les résultats du FEADER sont plus favorables avec une concordance plus étroite entre cibles théoriques et cibles perçues.** Les structures agricoles, seules bénéficiaires de ce fond, se reconnaissent relativement bien comme cibles du FEADER puisqu'elles sont 69% à estimer pouvoir en bénéficier. Plus surprenant, les collectivités locales se sentent également concernées à hauteur de 29%. **La réelle priorité d'action pour ce fond semble se situer d'un point de vue géographique** afin de faire connaître ce fond et ses modalités dans des départements où le sentiment d'éligibilité est très limité comme l'Essonne (5%) ou la Seine et Marne (13%).

Ainsi, l'enquête met clairement en lumière le fait que la plupart des bénéficiaires potentiels n'ont absolument pas conscience des opportunités qui leur sont offertes par le biais des fonds européens. Il aurait pu difficilement en être autrement, compte tenu de la faible notoriété initiale de ces aides. Il convient donc désormais de faire connaître largement ces dispositifs et d'explicitier les critères d'attribution des financements.



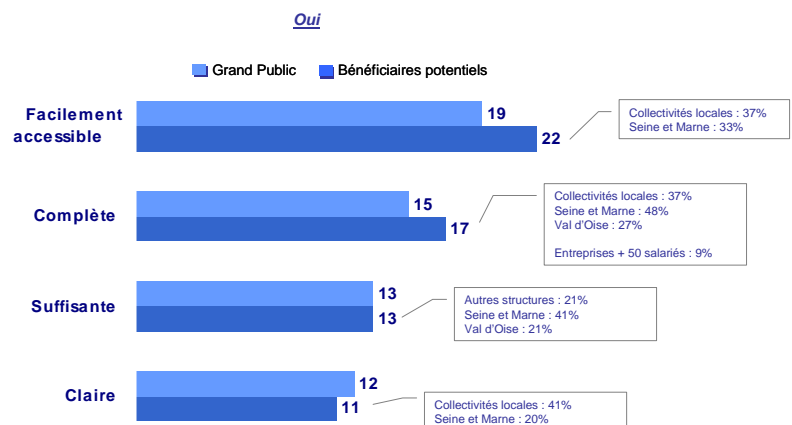
Une démarche de candidature obscure et potentiellement rebutante pour les bénéficiaires potentiels

Une perception peu satisfaisante de l'information existante sur les fonds

Comme vu précédemment, la connaissance des fonds, de leurs modalités ou des bénéficiaires potentiels est encore à ce stade assez limitée. C'est donc sans surprise que **les résultats relatifs à l'information sur les fonds européens en Ile-de-France s'avèrent assez négatifs** : moins d'un quart des répondants des deux cibles considèrent l'information comme étant accessible, complète, suffisante ou encore claire. Cependant, ces faibles scores sont à relativiser par le fait qu'un grand nombre de personnes n'ont certainement pas fait la démarche de rechercher de l'information sur le sujet, comme tend à le montrer par ailleurs le taux de non réponse, supérieur à 10% sur l'ensemble de ces items.

Les collectivités locales sont, une fois encore, les structures ayant l'opinion la plus favorable sur le sujet. Géographiquement, la Seine et Marne se distingue par des résultats significativement meilleurs que les autres départements. Peut-être peut-on y voir la conséquence de relais professionnels particulièrement efficaces (voir plus haut) ou d'autres bonnes pratiques à explorer.

Diriez-vous que l'information relative aux fonds européens en Ile-de-France est ...? (%)



La non réponse est supérieure à 10% sur tous les items

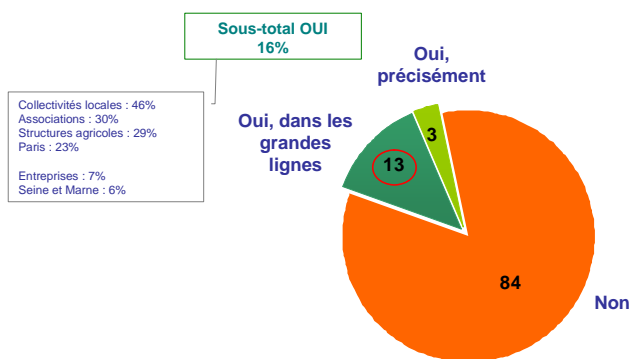


Une démarche d'obtention peu connue et jugée complexe

La démarche pour prétendre bénéficier des fonds européens semble encore largement obscure aux yeux des bénéficiaires potentiels : **84% d'entre eux déclarent ne pas la connaître**, 13% déclarent la connaître dans les grandes lignes, et 3% précisément. Le niveau d'information est un peu plus élevé pour les collectivités locales (46% « oui »), les associations (30%) et les structures agricoles (29%), au contraire des entreprises (6%).

Aux bénéficiaires potentiels (500)

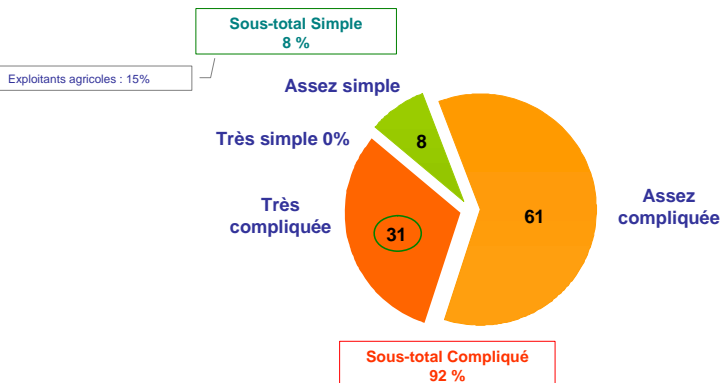
Connaissez-vous la démarche à effectuer pour pouvoir bénéficier de ces fonds européens ? (%)



De plus, lorsque cette démarche est connue des professionnels, elle est perçue comme assez compliquée à 61% et très compliquée à 31%. **Seuls 8% des bénéficiaires potentiels connaissant la démarche la jugent « assez simple »**.

Aux bénéficiaires potentiels qui déclarent connaître la démarche à effectuer pour pouvoir bénéficier des fonds européens (110 personnes)

La démarche à réaliser pour bénéficier des fonds européens vous paraît-elle ... ? (%)





Aujourd'hui, la démarche pour obtenir des fonds est non seulement opaque, mais lorsqu'elle est connue, elle est jugée confuse – ce qui alimente encore la perception bureaucratique et lointaine de l'Union européenne - et peut fortement rebuter les professionnels à s'engager dans ce sens. Simplifier dans la mesure du possible la démarche ou du moins l'accompagner est un axe de progrès majeur, qui revêtira néanmoins toute son efficacité lorsque la préfecture aura communiqué au préalable plus largement sur l'existence des fonds.



Conclusions et recommandations

L'étude initiée par la préfecture de la région d'Ile-de-France et réalisée par l'institut LH2 livre un état des lieux précieux sur le niveau de connaissance des fonds européens en Ile-de-France au sein du grand public et des bénéficiaires potentiels.

En premier lieu, l'enquête met en exergue un **intérêt assez marqué des Franciliens pour les questions européennes** (plus de 66% se disent intéressés) doublé d'un **sentiment d'appartenance à l'Europe élevé** (plus de 80% déclarent se sentir européens).

Malgré cette sensibilité européenne et cet attachement apparents, **le rapport des Franciliens à l'Europe reste fait de distance du fait d'un déficit de connaissance** sur l'institution européenne. Moins de 40% d'entre eux s'estiment en effet informés de son fonctionnement, de ses domaines d'intervention ou des aides financières qu'elle propose, une tendance non spécifique à la population d'Ile-de-France et qui témoigne du fossé plus général qui sépare l'Europe de ses concitoyens.

Dans ce contexte, il ne semble pas surprenant que **la connaissance des fonds européens s'avère assez superficielle**. Si 70% du grand public et des bénéficiaires potentiels en ont déjà entendu parler, environ un quart déclarent savoir de quoi il s'agit, preuve que l'intervention financière de l'Union européenne dans les pays membres est plutôt un fait connu mais aux contours flous. De manière détaillée, **la notoriété de chacun des fonds pris indépendamment avoisine les 30%**, autant au sein du grand public que des bénéficiaires potentiels. C'est principalement par la presse, la télévision et les relais professionnels que ces fonds ont été connus.

Cette difficulté à mettre une réalité sur la notion de fonds européens se confirme à l'échelon de la région. **Plus de la moitié des Franciliens savent que l'Ile-de-France bénéficie des fonds**, et les deux tiers estiment qu'ils peuvent impacter leur vie quotidienne, des résultats plutôt positifs au vu de la faible communication réalisée jusqu'à présent. Néanmoins, **les sondés peinent à percevoir l'ancrage local de ces subventions et leur impact concret** puisque une très faible minorité d'entre eux est capable de citer un projet financé par les fonds européens en Ile-de-France.

En réalité, **le degré de connaissance quant au fonctionnement de ces fonds en Ile-de-France s'avère à ce stade très limité** : seuls 5% du grand public et des bénéficiaires potentiels savent que les fonds européens sont gérés par la préfecture et d'autre part, les montants alloués par l'Union européenne à la région francilienne apparaissent sous-estimés par les personnes interrogées qui les situent majoritairement à moins de 500 millions d'euros. Enfin, les Franciliens ont une perception quelque peu partielle de l'exploitation des fonds qu'ils imaginent principalement orientée vers le domaine environnemental et économique ; les utilisations liées à l'emploi et au social, ou encore au développement des zones rurales et urbaines apparaissent moins connues.



Autre enseignement important de l'étude, **les bénéficiaires potentiels des aides européennes en Ile-de-France n'ont pas, à ce stade et dans leur grande majorité, conscience de leur statut et des opportunités qui leur sont offertes.** Si la connaissance théorique des structures éligibles aux fonds européens se dessine comme assez proche de la réalité, les professionnels ne se sentent pas réellement concernés quand il s'agit de leur propre structure (pour chacun des trois fonds, 1/3 au plus des professionnels interrogés déclarent pouvoir en bénéficier alors que tous sont en réalité des bénéficiaires potentiels). Cette tendance se vérifie y compris lorsque les structures résident dans un département qui a déjà bénéficié des fonds ou lorsqu'elles font partie du cœur de cible (entreprises des filières prioritaires FEDER ou structures localisées dans des zones urbaines en difficulté).

Enfin, de manière générale, l'information disponible aujourd'hui sur les fonds européens est perçue de manière critique et **la démarche à engager pour bénéficier des fonds européens est ignorée par 84% des bénéficiaires potentiels.** Non seulement la marche à suivre est considérée comme obscure, mais lorsqu'elle est connue des bénéficiaires potentiels, **elle est jugée compliquée par la quasi-totalité des répondants**, une complexité susceptible de rebuter fortement d'éventuels candidats à voir subventionner un de leurs projets par l'Union européenne.

Si dans l'ensemble de l'étude, les résultats apparaissent très semblables entre d'une part, particuliers et professionnels, et d'autre part entre les différents fonds, plusieurs clivages s'observent au sein de chaque cible. **Le niveau de diplôme est la ligne de clivage sociologique la plus nette au sein du grand public** et impacte également de manière indirecte les différences observées en termes de catégories socioprofessionnelles et de département (les Parisiens obtenant de meilleurs résultats du fait d'un niveau de diplôme plus élevé).

Au sein des bénéficiaires potentiels, les collectivités locales, et dans une moindre mesure les associations, affichent de meilleurs résultats que les entreprises, largement sous-informées sur les fonds européens. Au niveau géographique, l'information apparaît moins bien diffusée en Seine et Marne et dans l'Essonne.



Dans ce contexte, plusieurs pistes se dessinent pour optimiser le plan de communication à venir sur les fonds européens :

- **Opter pour une communication large et globale - c'est-à-dire auprès des deux cibles si possible** - dans la mesure où les scores de notoriété sont relativement faibles à la fois chez le grand public et chez les bénéficiaires potentiels et quel que soit le fond. En parallèle, il n'est pas exclu de porter une attention particulière à certaines cibles (entreprises prioritaires FEDER, Seine Saint-Denis, personnes peu diplômées, etc.)
- **Entamer la communication en mettant l'accent sur l'information de base de manière à faire connaître les fonds, un préalable à une communication ultérieure plus poussée** : quels sont les fonds existants ? À quoi servent-ils ? A qui sont-ils destinés ?
- **Présenter le système des fonds européens sous un angle concret**, par exemple en donnant une plus grande visibilité aux projets financés par les fonds en Ile-de-France, de manière à affirmer leur proximité avec la vie quotidienne des Franciliens et les rendre davantage tangibles.
- **Intensifier la relation avec les relais professionnels** (principal vecteur de connaissance des fonds pour les bénéficiaires potentiels) pour en faire de véritables relais de communication sur les fonds et les démarches à effectuer pour pouvoir en bénéficier.
- **Clarifier et simplifier si possible les démarches d'obtention des aides** ou du moins mettre en place une pédagogie ou un accompagnement pour aider les postulants à préparer leur candidature.
- **Affirmer le rôle de la préfecture dans la gestion des aides** (mais une notoriété qui devrait croître naturellement avec la prise de parole liée au plan de communication à venir).

l'Europe
s'engage
en Ile-de-France

